

Bureau du 2 octobre 2006

Décision n° B-2006-4634

commune (s) : Feyzin

objet : **Rue Louise Michel - Requalification - Construction d'égouts circulaires - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La requalification de la rue Louise Michel à Feyzin sur le territoire de la vallée de la chimie est une opération inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007.

Les objectifs sont notamment :

- d'assurer la bonne prise en compte des attentes émises par les entreprises implantées dans la zone d'activités de la vallée de la chimie,
- d'effectuer une prestation de meilleure qualité en terme d'aménagement et de gestion de cette voie, notamment en créant un réseau de récupération des eaux pluviales,
- d'assurer une intervention équitable auprès des entreprises implantées dans ces zones existantes en parallèle aux nouvelles opérations.

La rue Louise Michel est située sur la commune de Feyzin, entre la route départementale n° 12 et la rue Léon Blum. La construction de ce réseau d'égouts permettra d'assainir ce site.

Cette opération a fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme par la délibération n° 2006-3517 en date du 10 juillet 2006.

Cette opération comprend la réalisation d'un réseau d'égouts constitué de canalisations circulaires en béton armé de diamètres 1 000, 800, 600, 500, 400 et 300 mm, la construction d'une chambre de raccordement, des tabourets de voirie et des bouches d'égouts.

Le montant global de l'opération est de 670 000 € HT, soit 801 320 € TTC.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des travaux de construction d'égouts circulaires pour la requalification de la rue Louise Michel sur la commune de Feyzin.

Les travaux pourraient être attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - le lancement de l'opération de construction d'égouts circulaires dans le cadre de la requalification de la rue Louise Michel à Feyzin,

b) - le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les travaux seront attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - La dépense correspondante, estimée à 670 000 € HT, sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0891 - ZI -vallée de la chimie, par délibération n° 2006-3517 en date du 10 juillet 2006 à hauteur de 3 468 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,